

## Entretien

### *Quelle symbolique judiciaire pour le 21ème siècle ? Futur palais de justice de Paris-Batignolles : entretien avec Renzo Piano*

*Reproduction d'un article paru sur l'intranet de la Direction des Services Judiciaires, le 26 novembre 2015*

La fin du XXe siècle a posé de façon renouvelée la question de l'architecture judiciaire. Rompant avec le modèle néo-classique des palais construits au siècle précédent, réputés pour leur monumentalité, elle tend désormais à un meilleur équilibre entre la solennité des lieux, leur insertion dans la ville et l'attention portée aux justiciables.

La réflexion menée à partir des années 70 a conduit d'abord à la généralisation, sous la forme des cités judiciaires, de bâtiments à l'architecture plus sobre, plus accueillants et mieux insérés dans le contexte urbain. Mais, dès la fin des années 80, le caractère fonctionnel de ces édifices a fait l'objet de critiques et la notion même de "cité judiciaire", assimilée à une forme de banalisation de l'architecture judiciaire, a été abandonnée pour revenir à celle de "palais de justice".

Prenant acte de ce mouvement, conjugué à la judiciarisation croissante de la société, la France a développé à partir des années 90 un programme volontariste de construction de tribunaux (Avignon, Bordeaux, Caen, Fort-de-France, Grasse, Grenoble, Lyon, Melun, Montpellier, Nanterre, Nantes ...) marqués par une monumentalité plus contemporaine. Pour autant, ces édifices reflètent avant tout la personnalité de chaque architecte et traduisent encore une certaine hésitation à tracer la voie d'une architecture judiciaire contemporaine qui doit encore gagner en lisibilité.

Emblématique de la Justice du 21ème siècle qu'il incarnera dès 2017, du haut de ses 38 étages, le palais de justice de Paris-Batignolles se doit d'exprimer un langage en adéquation avec son temps, à même d'être compris et reconnu par ses contemporains.

A cette fin, la direction des services judiciaires a confié à Antoine Garapon, secrétaire général de l'Institut des Hautes Études sur la Justice, le soin d'animer un groupe de réflexion sur la symbolique judiciaire au sein du futur palais. Le groupe de réflexion qui s'était déjà réuni sur le site du chantier, a poursuivi ses travaux le 5 novembre dernier dans l'agence de l'architecte de renommée mondiale, Renzo Piano, ayant conçu l'édifice. Il les poursuivra courant décembre par la consultation notamment des chefs de cour et de juridiction ainsi que du barreau.

## Entretien

*Alors que l'agence a été endeuillée par le décès dramatique de l'un de leurs collaborateurs et que plusieurs autres ont été blessés le 13 novembre au soir, Renzo Piano et son associé Bernard Plattner ont accepté de répondre aux questions de Jean-Michel Etcheverry, directeur de projet à la direction des services judiciaires.*



**DSJ : La réalisation du palais de justice de Paris-Batignolles marque votre grand retour à Paris, près de quarante ans après le Centre Beaubourg. Comment ce nouveau palais de justice s'inscrit-il dans votre œuvre ? Sera-t-il aussi révolutionnaire qu'a pu l'être le centre Pompidou ?**

S'il devait être révolutionnaire, c'est sur un tout autre plan. Comme bâtiment il sera innovant, puisqu'il sera le premier IGH (immeuble de grande hauteur) en France qui atteint le label Plan Climat de Paris pour sa partie des bureaux. Il sera aussi le premier à offrir des terrasses boisées à 30, 60, et 90 m au-dessus de la ville.

Mais ce ne sont pas les bâtiments qui font les révolutions ; la révolution est dans le signe que la justice a un réel besoin de se renouveler dans ces formes et ses disponibilités au service du citoyen. Comme Beaubourg était un signe d'une certaine fracture sociétale chargé d'un immense espoir de renouveau.

**DSJ : Déjà Beaubourg n'était pas une entreprise privée mais l'expression d'une politique publique, la politique culturelle française, en pleine transformation. La construction du palais de justice de Paris-Batignolles est elle aussi l'expression d'une politique publique en pleine mutation, celle de la Justice du 21ème siècle dont il est appelé à devenir emblématique. C'est la première fois que vous concevez un tribunal, qui plus est le plus grand d'Europe. Dans quel état d'esprit l'avez-vous fait ?**

La construction du palais de justice n'est pas moins une entreprise d'intérêt public, même si la forme contractuelle choisie en est une autre. Je considère que dans mon métier, il ne peut y avoir tâche plus noble que celle de concevoir des bâtiments d'intérêt public, que le commanditaire soit l'Etat ou le privé, est finalement secondaire. Cela dépend beaucoup des pays, de leur culture, de leur politique. Aux Etats Unis l'investissement privé est dominant et pourtant, l'université de Columbia que nous construisons actuellement, est bien dans l'intérêt public général.

## Entretien



**DSJ : Dans "La désobéissance de l'architecte" (Editions Arléa, août 2009), vous indiquiez au journaliste Renzo Cassigoli que notre siècle avait perverti la ville, cette grande invention de l'homme. Vous déploriez notamment l'explosion des villes et la multiplication de banlieues aux conditions de vie souvent difficiles. L'implantation du palais de justice de Paris-Batignolles, aux portes de la capitale, n'a échappé à personne. Vous qui avez toujours eu à cœur, à Lyon comme à Nouméa pour ne citer en exemples que la métropole et les outre-mer, d'inscrire vos œuvres dans leur environnement, comment avez-vous intégré cette situation ?**

Par intégration dans un environnement on ne parle pas nécessairement de mimétisme, qui plus est, quand ce lieu manque lui-même d'identité forte, ce qui est couramment le cas dans des zones de friche ou de périphérie. Dans la ZAC Batignolles, ce sont le Parc Martin Luther King avec sa Diagonale, les vues sur Paris, l'ensoleillement qui ont déterminé notre choix. Mais aussi le désir d'échapper à l'image classique de la tour de bureau pour bâtir une identité propre à ce bâtiment à la symbolique particulière.

**Vous êtes reconnu internationalement pour votre maîtrise de l'architecture durable, ce qui, à l'heure de la COP 21, surtout à Paris, revêt une résonance particulière. Comment le développement durable a-t-il été pris en compte dans le projet ?**

La marge de manœuvre est étroite, quand il est déterminé par le programme de construire un immeuble de grande hauteur, de respecter des températures précises à l'intérieur des salles d'audience et d'être capable d'accueillir un public d'environ 9 000 personnes par jour. C'est donc dans l'optimisation technique des systèmes de production d'énergie, dans la consommation réduite par mutualisation de certains équipements et surtout par la performance de l'enveloppe du bâtiment qu'on arrive à respecter le très exigeant Plan Climat de la Ville de Paris (50 kWh/m<sup>2</sup>/an), pour la partie IGH du moins.

La ventilation naturelle de l'atrium en mi-saison, l'ouverture partielle des fenêtres des bureaux, le photovoltaïque – même symbolique – mais surtout l'environnement bioclimatique engendré par les terrasses boisées sont des éléments qui comportent une vraie attitude de développement durable dans ce bâtiment.

**Un palais de justice ne peut être réduit, serait-il de grande hauteur, à un**

## Entretien

**immeuble fonctionnel. L'architecture judiciaire porte une intention, un message de ce que la justice doit suggérer à ses contemporains. Quelle est votre vision de la symbolique judiciaire en ce 21ème siècle ?**

C'est une question difficile, à laquelle nous travaillons depuis longtemps et d'ailleurs pas seuls. La perception de la symbolique dans un bâtiment est très individuelle et je dirais presque, intime. En tant qu'architecte, manier les symboles est dangereux; l'histoire nous l'enseigne. Nous avons tenu à exprimer une grande sobriété, pureté des lignes et frugalité dans l'utilisation des matériaux. La part la plus importante est donnée à la lumière naturelle, la transparence, la clarté des espaces et l'expression d'une certaine chaleur par une large utilisation du bois dans la majorité des espaces. La salle des pas perdus est une réelle cathédrale de lumière, mais limpide, lisible, qu'on espère sereine et sans mystères oppressants.